



LE HANGAR N° 68

COMPTE RENDU DE LA BILATERALE DU 23
JUN 2020

La section CGT PIC a été reçue dans le cadre d'une bilatérale le 23 juin 2020

Délégués CGT : Nathalie Dumant , Thierry Contoux, Jean Louis Le Couric du CTED
Pour la direction : Mr Schwartz, Mme Tastayre, Mr Jaunet

HORAIRES DE TRAVAIL :

Un comité technique national a eu lieu le 18 juin 2020 précisant les mesures générales de mises en place dans les Pics. **Pour la PIC de Nantes, aucun changement en juillet et août. On continuera donc avec Les horaires actuels.**

Un ajustement aura lieu pour la nuit du vendredi au samedi composé de 5 à 6 agents de 22h à 6h pour le déchargement, tri et expédition de la presse urgente.

Une autre équipe le samedi après-midi de 6 à 8 personnes pour la réception des BAL et oblitération MTP. Cela ne se fera que par des appels à volontaires et les CDI du samedi (médiapostiers et étudiants).

La CGT a demandé la possibilité du fini/parti pour les fins de semaine. La direction a refusé mais après insistance elle a précisé que c'était à la main de l'encadrant présent.

A compter du 1^{ER} septembre les cycles reprendront comme avant la pandémie

Le CTED reste sur des horaires du matin 6h/13h 5 jours / semaine tant que la distribution du courrier n'est pas remis en place le samedi.

A compter du 1^{er} septembre, les agents du CTED auront peut être la possibilité de rester en 6h /13h 6 ours sur 7 avec un repos de cycle.

Selon la direction, le CTED ne fermera pas en 2021, le directeur recherche d autres activités pour le garder (MACT, logistique, TTF..).

..... La CGT a fait remarquer que la direction aurait du prévenir le CHSCT de l'ouverture de la PIC le samedi. Le directeur le reconnaît mais nous dit qu'il a oublié...

TRAFIC, EMPLOI et PROMOTION

TRAFIC : 1,260 millions lettres par 24h, soit une baisse de 23% sur 5 jours ou 8% sur 6 jours par rapport à 2019. Baisse surtout sur le PF, le GF est toujours aussi important

Mais les PIC de Nantes, Toulouse et Bordeaux font parties des PICS qui ont le plus d'activité.

Une fois de plus, **la CGT a longuement insisté sur le manque d'emploi permanent sur la PIC de Nantes et la fatigue que cela engendrait pour le personnel. Nous avons longuement insisté sur la fatigue du bout de TOP également.**

Les nombreux contrats précaires n'ont pas été remplacés et les conditions de travail se dégradent une fois de plus. Sans compter la pression au chiffre remise au gout du jour par certains encadrants.

La direction nous répond qu'il n'y aura pour l'instant aucun recrutement externe à la Poste (**aucune cdésiation**). Les seuls recrutements se feront en interne via la bourse d'emploi. Depuis mi juin quelques CDD (minimum 3 semaines) ont été recrutés pour remplacer les absents avec accueil COVID et SST. Cela ne remplacera que les agents qui partent en congé mais cela ne fera pas de personnel supplémentaire.

La CGT rappelle au personnel que les préavis d'une heure sont toujours d'actualité et qu'il ne faut pas hésiter à s'en servir quand la situation se dégrade.

Les RAP 13 et 21 sont ouvertes et la CGT a rappelé encore une fois que les dérives constatées lors des dernières promotions étaient inacceptables.

Le directeur ne pourra pas nous dire qu'il ne savait pas et s'il y a encore des dérives, cela sera de sa responsabilité. La CGT n'hésitera pas à interpeller l'inspection du travail et la DRIC si des discriminations sont encore une fois constatées !

GESTES BARRIERES et Mesure de prévention

La CGT a fait remonter le relâchement actuel, y compris par de nombreux encadrants, des gestes barrières, et des mesures liées au COVID 19. La direction s'en est aperçu et un rappel général sera fait y compris aux encadrants et référents. La désinfection de tous les postes de travail, la distanciation et les gestes barrières sont toujours d'actualité car nous ne sommes pas à l'abri d'une nouvelle vague.

LA SUPER PRIME de 300 euros :

Alors que depuis plusieurs semaines, la CGT fait signer dans les services une pétition pour une prime de 1000 euros en reconnaissance de l'activité des postières et postiers dans cette période inédite et particulière, La Poste a pris la décision avec la bénédiction de la CFDT, FO et CGC et sans aucune négociation avec les autres organisations syndicales du versement d'une prime COVID avec un maximum de 300 euros pour 11 semaines.

Ainsi donc, tous ceux, toutes celles, qui ont eu une absence en mars, avril, et mai, verront leur prime impactée... Et ceux qui n'auront pas de contrat en août n'auront rien. Cela touchera les précaires, et les postiers qui partent en retraite...

La direction de la PIC nous a dit qu'ils n'avaient pas la main sur les modalités de versement de cette prime.

Pour le syndicat CGT, cette « prime » est une insulte pour tous

Cette « prime » ne répond en rien aux besoins et revendications des postiers.

Le syndicat CGT invite tous les collègues à continuer à revendiquer de véritables augmentations de salaires, de vrais emplois, et pas des contrats précaires ce qui sera le seul moyen d'améliorer nos conditions de travail.

En conclusion : Les vacances arrivant ne veulent pas dire la fin des revendications pendant 2 mois.

La CGT va continuer à faire vivre ces revendications pour améliorer vos conditions de travail.

A la rentrée des échéances fortes de mobilisation nous attendent, notamment avec l'ouverture de négociations nationales sur la réorganisation globale du courrier pour une mise en place au printemps 2021.

En attendant la section CGT souhaite à tout le personnel d'excellentes vacances

